



LIVRET D'ACCUEIL

LICENCE STAPS 1

DIRECTION

Directeur de l'UFR STAPS
Cheikh Tidiane WANE
cheikh_tidiane.wane@umlp.fr

Directeur adjoint des études
Cédric ROBERT
cedric.robert@umlp.fr

LICENCE STAPS TRONC COMMUN

Référente Licence 1
Sophie PESEUX
sophie.peseux@umlp.fr

Responsable Scolarité
Amélie GOMEZ
amelie.gomez@umlp.fr

Gestionnaire scolarité
Tronc commun
Sylvie VERNEREY
sylvie.vernerey@umlp.fr

LICENCE STAPS OUI-SI

Référentes OUI-SI
Sophie PESEUX
sophie.peseux@umlp.fr
Camille CLASTRES
camille.clastres@umlp.fr

RÉGIMES SPÉCIAUX

Référente Régimes spéciaux
Amélie GOMEZ
amelie.gomez@umlp.fr

SERVICE INFORMATIQUE

Fabrice MUSSY
Eric TALFER
ufrstaps-informatique@umlp.fr

SPÉCIALITÉ SPORTIVE

Référent Spécialité sportive
Arnaud HUMBEY
arnaud.humbey@umlp.fr

Gestionnaire scolarité
Rémi HUMBERT
remi.humbert@umlp.fr

SPORTIF DE HAUT NIVEAU

Référente UFR STAPS
Mathilde COUNIL
mathilde.counil@umlp.fr

Gestionnaire scolarité
Athénaïs DE MURCIA
athenais.de_murcia@umlp.fr

Maison Campus Sports

- Campus Sports (SUAPS)
- Association sportive universitaire de Franche-Comté - ASUFC
- Ligue Sport universitaire de Bourgogne Franche-Comté
- Service commun d'action sociale et culturelle - SCASC



Bâtiment 1

- BDE STAPS Bisontin
- Cafétéria des étudiants
- Service Audiovisuel - Cellule vidéo
- AMPHI STAPS
- Accueil
- Direction
- Services administratifs : Scolarité, Communication, Ressources humaines, Financier, Patrimoine
- Salles des enseignants
- Salles de cours 201 à 207



Bâtiment 2

- Salle de gymnastique
- Salle Jean-Marc Morneck (Petite halle)



Bâtiment 3

- Salle informatique libre-accès
- Espace de co-working étudiant
- Salles de cours : 302, 1301, 1302
- Laboratoire Culture, sport, santé, société - C3S



Bâtiment 4

- Salle de combat
- Salle sports co
- Salle de danse
- Salle de musculation
- Bureaux du Laboratoire Culture, sport, santé, société - C3S
- Salle informatique A
- Salle de cours B



Bâtiment 5

- Pôle d'initiation à la métrologie sportive - PIMS
- Halle sports co
- Salle d'escalade
- Salles de cours TD1 et TD2
- Halle d'athlétisme



Installations sportives extérieures

- Piste d'athlétisme
- Terrain de Rugby
- Paraworkout / Parkour
- Terrains de Tennis
- Terrain de Hattrick

En partenariat avec le CROUS :

- Parcours de Disc golf
- Terrain de Beach volley
- Terrain de Street Work Out





Campus de la Bouloie

UFR Sciences et techniques (ST)

A : Amphithéâtre A
B : Amphithéâtres Croisot, Duffieux, Jacquemain, Lorius

UFR Sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion (SJEFG)

C : Amphithéâtre Fourier, Gaudot

Centre Régional des Œuvres universitaires et Scolaires (CROUS)

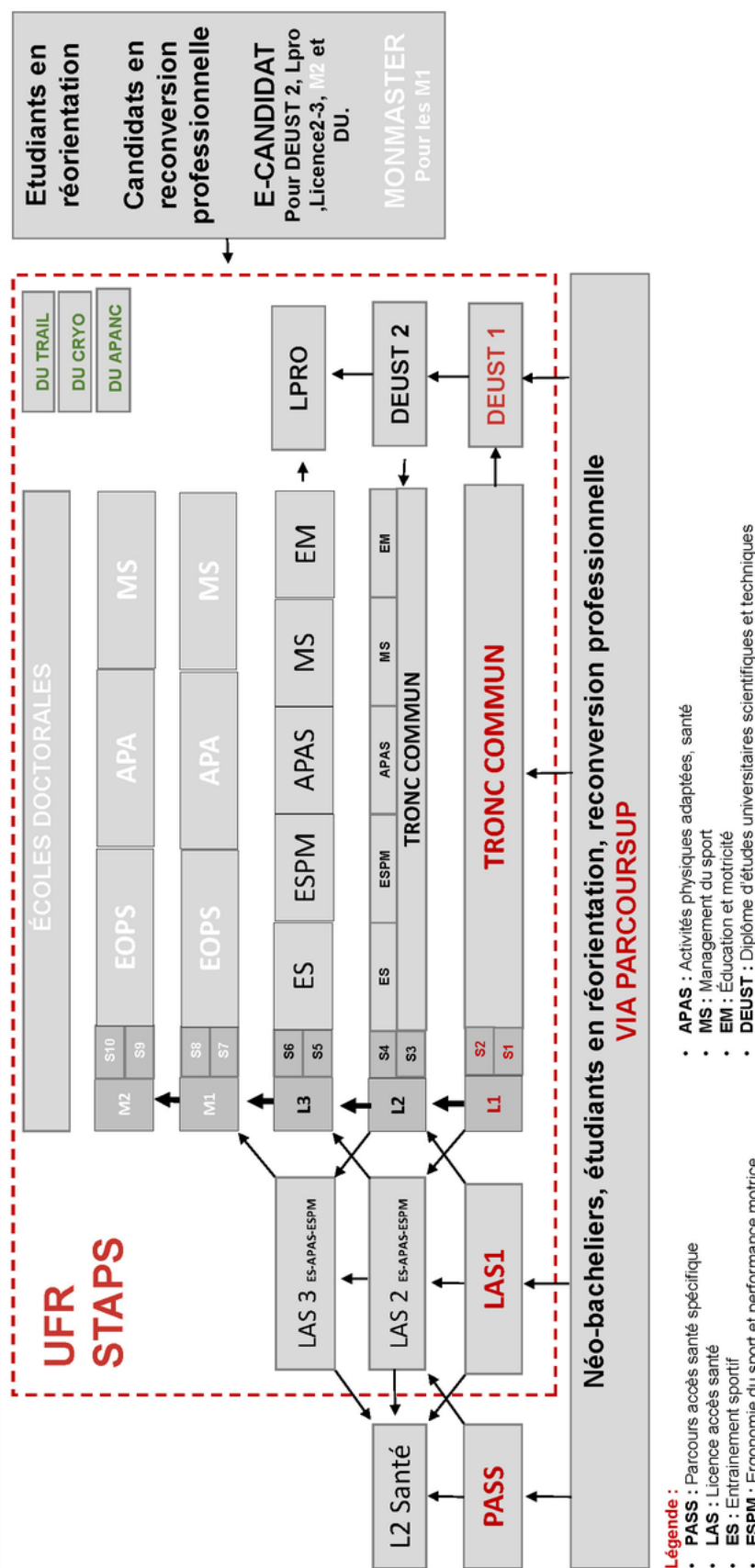
D : Restaurant Universitaire (RU)

Université

E : Maison des étudiants



SCHÉMA DES ÉTUDES



10 Unités d'Enseignement (UE) sur 2 semestres.
Dans chaque UE des éléments constitutifs (EC).

UE11 - Anatomie - Physiologie	UE21 - Anatomie - Physiologie
UE12 - Sciences de l'éducation - Psychologie	UE22 - Histoire - Sociologie
UE13 - PIX (groupes impairs) - Anglais (groupes pairs) - Méthodologie du travail universitaire (MTUS) / Stage	UE23 - PIX (groupes pairs) - Projet professionnel et personnel / Stage - Anglais (groupes impairs)
UE14 - Spécialité Sportive (tout groupe) - Course d'orientation (groupes impairs) - Escalade (groupes pairs)	UE24 - Spécialités Sportive (tout groupe) - Course d'orientation (groupes pairs) - Escalade (groupes impairs)
UE15 - Badminton, natation, danse (groupes pairs) - Athlétisme, judo, volley (groupes impairs hors LAS)	UE25 - Athlétisme, judo, danse (groupes pairs) - Badminton, natation, danse (groupes impairs)

SPÉCIALITÉ SPORTIVE



Contacts Spécialités sportives :

• **Référent Spécialités sportives :**
Arnaud HUMBEY, arnaud.humbey@umlp.fr

• **Gestionnaire Service Scolarité :**
Rémi HUMBERT, remi.humbert@umlp.fr

Consultez le livret :
<http://u-sports.umlp.fr/pages/fr/menu617/rentree-2026-2027/information-licence-1-19728.html>

Votre choix de spécialité est important. Il vous engage pour les 3 années de Licence.
Certaines spécialités sportives sont conventionnées* avec les ligues sportives pour favoriser l'insertion professionnelle sur le marché de l'entraînement sportif, à condition notamment :

- d'avoir suivi la même spécialité sportive sur les 3 années de Licence
- de choisir en fin de semestre 3 la licence Entraînement sportif

Contact : Responsable de la Licence ES : Florian LAMBERT, florian.lambert@umlp.fr

• Spécialités ouvertes :

- Danse
- Trail
- Escalade
- Fitness
- Football
- Handball
- Natation, activités aquatiques et surveillance
- Ski de fond

Accès carte professionnelle :

- Athlétisme piste
- Badminton
- Basketball
- Cyclisme
- Musculation/Haltérophilie
- Gymnastique
- Judo
- Rugby
- Tennis
- Volley-ball

1/ Valider ses renseignements pédagogiques

En complément de l'inscription administrative, tous les étudiants de Licence doivent saisir leurs renseignements pédagogiques en cliquant sur le lien suivant entre 13h et 18h :

<https://enquetes.univ-fcomte.fr/limesurvey/index.php?r=survey/index&sid=213329&lang=fr>

2/ Choisir sa spécialité sportive



Choisissez votre spécialité sportive qui vous engage pour les 3 années de la Licence, en consultant sur le site internet les Informations générales et le descriptif pour chaque spécialité :

<http://u-sports.umlp.fr/pages/fr/menu617/rentree-2026-2027/information-licence-1-19728.html>

3/ Activer en 4 étapes son ENT - Espace numérique de travail

Portail destiné aux étudiants de l'Université Marie et Louis Pasteur :

- Se rendre à l'adresse : <https://ent.umlp.fr/>
- Dans "Aide à la connexion", onglet "Activer", cliquez sur "Etudiants".
- Munissez-vous de votre numéro INE. Cochez la case concernant la charte informatique avant de vous identifier.
- Vous êtes à présent reconnu. Pensez à noter votre identifiant. (initiale du prénom + 7 premières lettres de votre nom).

A cette étape vous êtes invité à créer un mot de passe sécurisé (Exemple : qsdf456+) :

- 8 caractères
- Ne pas retrouver une partie du nom, du prénom ni de la date de naissance
- Au moins un caractère spécial : !#\$%&()*+-./:;<=>@[\] _ { | }
- Au moins 2 chiffres (mais pas que des chiffres)
- Au moins une lettre

Vous avez désormais votre identifiant (login) et votre mot de passe pour accéder à l'ENT. Conservez-les précieusement.

Consulter les onglets de l'ENT

UFR STAPS : annonces propres à l'UPFR des sports + ADE, le logiciel des emplois du temps.

Accueil : annonces de l'Université de Franche-Comté.

Pédagogie : accès notamment à Moodle et à ADE, le logiciel des emplois du temps.

Bureau : accès à votre webmail étudiant et à l'annuaire universitaire.

Ma scolarité : accès à toutes les informations liées à votre inscription à l'UFC (notes).

Documentation : accès notamment au catalogue en ligne des Bibliothèques Universitaires. Consultation de son compte lecteur sur BU sciences STAPS. Possibilité de réservation.

Assistance : vous rencontrez un problème avec votre ENT, déposez un « ticket » ou consultez le « tableau de bord ».

3/ Consulter votre emploi du temps sur ADE

Depuis l'ENT, dans l'onglet "Pédagogie", rubrique "ADE : Emploi du temps", consultez votre emploi du temps. Sélectionner "Groupe d'étudiants" / "UFR STAPS" / "Licence STAPS 1ère année" / "Date".

Lien direct : <http://ade.univ-fcomte.fr/directPlanning.html>

4/ Explorer MOODLE, plateforme pédagogique

Depuis l'ENT, dans l'onglet "Pédagogie", rubrique "Moodle", inscrivez-vous aux cours correspondants aux UE de la Licence 1 et consultez régulièrement la rubrique Information générale.

5/ Installer microsoft office 365 gratuit

Microsoft Office 365, intègre Word, Excel, PowerPoint, OneNote, et Microsoft Teams nécessaire pour vos cours en visio.

Se rendre à l'adresse : <https://www.microsoft.com/fr-fr/education/products/office>

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES – M3C

7

Le règlement complet concernant les modalités de contrôle des connaissances – M3C sera en ligne sur le site de l'Université Marie et Louis Pasteur.

Résumé des points essentiels :

1/ Assiduité :

L'assiduité aux TP et TD est obligatoire. Pour votre réussite, la présence aux CM est indispensable.

2/ Évaluation des connaissances :

L'évaluation des connaissances résulte des épreuves de contrôle continu intégral.

Le contrôle continu intégral (CCI) comprend des épreuves pratiques, écrites et/ou orales, organisées dans les périodes d'enseignement.

L'UFR STAPS ne fournit pas les copies d'examen.

3/ Validation des UE et des EC

Les UE et les EC sont définitivement acquis dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.

Les UE de chaque semestre sont compensables entre-elles à la condition d'obtenir une moyenne d'UE supérieure ou égale à 8/20.

Les semestres 1 et 2 sont compensables entre-eux pour valider l'année.

PLAN RÉUSSITE EN LICENCE

Sur les 3 dernières années, le taux de réussite LI STAPS à Besançon fluctue entre 40 et 50%.

Dans le cadre du plan étudiants, l'UFR STAPS organise un accompagnement spécifique pour "accompagner chacun vers la réussite". Or la réussite, peut prendre différentes formes selon le profil et le parcours de chacun.

- Vous avez juste besoin d'un "coup de pouce" pour valider l'année :

1/ Dispositif OUI-SI (sur sélection)

2/ Accompagnement à la carte des dispositifs aménagés

3/ Tutorat Bureau des étudiants – BDE (tutorat étudiant ouvert à tous)

- Vous cherchez encore votre voie et l'université ne répond pas forcément à vos espérances : contactez le service Orientation stage emploi, ose@umlp.fr

UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS LIBRES – UEL

Les UEL sont des enseignements que vous pouvez suivre en plus des UE de votre formation, sur des créneaux conciliables avec votre emploi du temps personnel. Elles permettent l'octroi d'un bonus de maximum 0.20 sur la moyenne du semestre. Chaque UEL ne peut être suivie qu'une seule fois dans votre parcours d'étudiant. Elles permettront surtout de valoriser votre cursus et mettre en avant une ou plusieurs compétences spécifiques hors parcours.

Plus d'infos : consulter votre ENT, rubrique Unités d'enseignement libres.

<https://formations.univ-fcomte.fr/fr/index/formations/feuilleter-le-catalogue/autres-diplomes-9/uel-unite-d-enseignement-libre-MFGIDP7F.html>

LES ENSEIGNEMENTS

• Régime général d'études

L'assiduité aux TP et TD est obligatoire dans toutes les filières.

Toute absence doit être justifiée auprès de la scolarité, **dans un délai de trois jours ouvrés**, par la communication de documents officiels (par exemple : certificat médical, arrêt de travail, convocation à un examen, ou certificat de décès) dont l'administration universitaire apprécie la recevabilité. Dès la troisième absence non justifiée dans une UE l'étudiant est considéré comme étant "défaillant". Le directeur de la composante de l'université peut exclure chaque usager considéré défaillant de la première session d'examen de l'UE.

• Régimes spéciaux

> Salariés : l'assiduité aux TP et TD n'est pas obligatoire. L'étudiant salarié doit dès le début du cycle d'enseignement se présenter à l'enseignant, expliquer son statut et demander les modalités d'évaluation.

> Les sportifs de Haut Niveau liste ministérielle (catégories élite, senior, relève et reconversion) : l'assiduité aux TP et TD n'est pas obligatoire.

> Les sportifs de Haut Niveau Universitaire : l'assiduité aux TP et TD n'est pas obligatoire sur validation de la commission SHNU.

> Les étudiants ayant un régime spécial d'étude pour raison de santé sont soumis aux règles d'assiduité du régime général.

EXAMENS

• Régime Général d'études

En cas d'absence injustifiée, l'usager se voit appliquer les modalités suivantes :

> Contrôles terminaux : en cas d'absence à une épreuve de l'une ou l'autre des deux sessions d'examens, l'usager est considéré comme étant "défaillant" pour la session correspondante et ne peut donc pas prétendre à la validation de l'unité d'enseignement concernée par son absence. Dans ce cas, il ne peut pas non plus valider le semestre ou le diplôme par compensation au titre de la session concernée.

> Contrôle continu : en cas d'absence à une épreuve de Contrôle continu, l'usager est considéré comme défaillant à l'EC et ou l'UE le cas échéant.

En cas d'absence justifiée par l'administration (décès, accident, certificat médical, convocation à un examen officiel), l'usager se voit appliquer les modalités suivantes :

> Contrôles terminaux : la note de zéro lui sera attribuée automatiquement ce qui lui évitera d'être considéré comme étant "défaillant" et permettra ainsi le calcul de la moyenne. Toutefois, si l'usager ne souhaite pas que la note de zéro lui soit attribuée et préfère être considéré comme étant "défaillant", il doit en faire la demande par écrit.

> Contrôle Continu : une épreuve de substitution sera proposée sauf si une épreuve de remplacement est déjà prévue dans les M3C.

ACCIDENT DU TRAVAIL

Pour tout accident qui surviendrait pendant les cours (blessure) vous devez remplir une déclaration d'accident auprès du service Scolarité dans les 48 heures pour une éventuelle prise en charge des soins. Pour enregistrer la demande et la transmettre à la CPAM, l'étudiant devra transmettre au service scolarité le certificat médical initial établi par le médecin ou les urgences.

Contact :

Athénais DE MURCIA, athenais.de_murcia@umlp.fr ou 03 81 66 67 99

Amélie GOMES, amelie.gomes@umlp.fr ou 03 81 66 67 92

Ouverture de l'accueil (Bât. 1, 1er étage) : du Lundi au Vendredi de 7h45-12h30 et 13h30-16h.

Ces horaires seront aménagés lors des vacances scolaires et en période exceptionnelle.

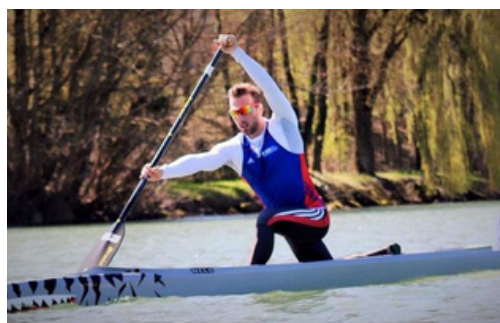
Contacts : Service Scolarité

ufrstaps-scolarite@umlp.fr

Tél. 03 81 66 67 99

Sportif de haut niveau, Pour raison de santé, Autres régimes spécial d'études.

Le RSE permet à certains étudiants, notamment ceux qui sont salariés, en Service Civique, ou ceux ayant un statut spécifique ou des contraintes particulières, de bénéficier d'aménagements dans le déroulement de leurs études.



- **Sportif de haut niveau**

Être athlète de haut niveau à l'UFR STAPS vous permet de bénéficier d'un régime spécial d'études : dispense d'assiduité, régime long d'études ou choix des groupes de travail.

Ce statut s'adresse aux athlètes de haut niveau inscrits sur les listes ministérielles et les sportifs de très bon niveau.

Consultez le site internet, rubrique Sportif de haut niveau :

<http://u-sports.umlp.fr/pages/fr/menu617/rentree-2026-2027/regime-special-d-etudes-19735.html>

Contact : Référente Sportif de haut niveau UFR STAPS

Mathilde COUNIL

mathilde.counil@umlp.fr

- **Pour raison de santé**

Le principe consiste à vous permettre de concilier le déroulement de vos études avec des besoins spécifiques liés à votre santé (handicap, troubles invalidant).

Le service de santé étudiante est à votre écoute. Présent sur trois sites: Besançon, Belfort et Montbéliard. Il est constitué d'une équipe de médecins, d'infirmières et d'une diététicienne complétée par une psychologue à Besançon.

Consultez le site internet, rubrique Régime spécial d'études pour raisons de santé sur le site internet :

<http://u-sports.umlp.fr/pages/fr/menu617/rentree-2026-2027/regime-special-d-etudes-19735.html>

Contact : Service de santé étudiante

03 81 66 61 30

sse@umlp.fr

- **Autres régime spécial d'études**

Salarié, Entrepreneur, Mandat électif, Mandat associatif, Femme enceinte, Chargé de famille, Engagé dans plusieurs cursus, A besoin particulier.

Consultez le site internet, rubrique Autre régime spécial d'études pour le semestre 1 et 2 sur le site internet :

<http://u-sports.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu617/rentree-2025-2026/regime-special-d-etudes-19735.html>

Contact : Service scolarité

ufrstaps-scolarite@umlp.fr

Tél. 03 81 66 67 99



**RÉGIME
SPÉCIAL
D'ÉTUDES**
Pour raisons
de santé



**RÉGIME
SPÉCIAL
D'ÉTUDES**
Salarié,
entrepreneur,
mandat électif...



Un acteur majeur dans la réussite de vos études.

Le Learning Centre vous accompagne tout au long de votre cursus et vous propose de la documentation : livres, revues, ouvrages, bases de données, encyclopédies et un fonds loisirs.

Plus d'infos :

- <https://bu.univ-fcomte.fr/bibliotheques/learning-centre-claude-oytana/>
- <https://www.facebook.com/BUSciencesSportBesancon>

SANTÉ MÉDECINE PRÉVENTIVE ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Service de Santé Étudiante SSE

Le Service de Santé Étudiante - SSE est présent sur trois sites : Besançon, Belfort et Montbéliard. Il est constitué d'une équipe de médecins, d'infirmières et d'une diététicienne complétée par une psychologue à Besançon.

Il propose gratuitement des soins d'urgence, une mise à jour des vaccinations, des renseignements individuels d'ordre médicosocial, des consultations en matière de diététique, de contraception, de prévention des infections sexuellement transmissibles, de handicap. Il est possible de rencontrer une psychologue sur rendez-vous et en toute discrétion.

Il met également en place des actions de prévention sur des sujets divers (tabac, alcool, sida...) et organise des collectes de sang avec l'Établissement français du sang (EFS) et des formations de sauveteur secouriste du travail.

Contacts :

Service de Santé Étudiante SSE Besançon

03 81 66 61 30

sse@uml.fr

Service de Santé Étudiante SSE Montbéliard

03 81 99 47 38

sse-montbeliard@uml.fr

Dispositif SOS - Signalement, Orientation, Suivi
Plateforme de signalement et cellule dédiée au recueil des signalements et à l'écoute des victimes.

Vise trois objectifs :

- Libérer la parole des victimes et les accompagner, grâce à un dispositif connu, impartial, non jugeant et garant de la confidentialité
- Améliorer le traitement des situations en assurant une réponse rapide appropriée et proportionnée
- Analyser et comprendre les faits pour renforcer notre politique de prévention

Pour atteindre ces objectifs, le dispositif SOS repose sur les principes suivants :

- Il s'agit d'un dispositif commun aux étudiants, personnels et plus largement à tout usager de l'université
- Les personnes concernées peuvent être victimes ou témoins
- Le signalement concerne toute situation de violence (violence sexuelle et sexiste, harcèlement, discrimination, ...)

Plus d'infos : sos.univ-fcomte.fr

Document officiel européen qui décrit précisément le cursus universitaire et des compétences acquises pendant la durée des études.

Il permet de mieux faire comprendre le contenu et la valeur du diplôme auprès des recruteurs, des services de l'emploi et des établissements d'enseignement supérieur partout en Europe.

Il est délivré gratuitement et automatiquement à tous les étudiants de l'Université Marie et Louis Pasteur.

Le supplément au diplôme se compose de huit parties dont une concerne votre parcours individuel. Vous pouvez y faire figurer toutes les expériences réalisées pendant vos années d'études universitaires.

Vous pouvez compléter personnellement votre supplément au diplôme.

Il suffit de saisir votre parcours individuel via l'espace numérique de travail (ENT), onglet "ma scolarité".

Ce document est valable dans toute l'Union européenne. Il est parfois intitulé "annexe descriptive au diplôme".

Il a été créé conjointement par la commission européenne, le conseil de l'Europe et l'UNESCO pour améliorer la reconnaissance académique et professionnelle des qualifications.

Plus d'infos : <http://www.univ-fcomte.fr/le-supplement-au-diplome#.XVZtfEfgppo>



PIX

PIX est un certificat national qui atteste de vos compétences numériques.

Ces compétences sont indispensables pour la poursuite d'études supérieures réussies. En conformité avec le cadre de référence européen DIGCOMP, PIX évalue les compétences numériques sur 8 niveaux et 5 grands domaines :

- Informations et données
- Communication et collaboration
- Création de contenu
- Protection et sécurité
- Environnement numérique

Les épreuves évalueront les connaissances mais également les savoir-faire et la capacité à identifier les enjeux du numérique.

La préparation et la certification sont intégrées aux UE13 ou 23 de la Licence 1. Il est également possible de passer la certification en candidat libre sur demande auprès du responsable.

Contact :

Référent PIX UFR STAPS : Vincent PESEUX, vincent.peseux@umlp.fr

Plus d'infos : [Plateforme PIX](#)

Campus Sports vous propose un complément de pratiques sportives tout au long de votre cursus universitaire. Vous pouvez pratiquer pour votre plaisir, votre bien être et vous perfectionner. Un planning de 40 activités est proposé tout au long de la semaine. L'accès à l'ensemble des activités est gratuit.

Pour participer aux activités proposées par Campus Sports, vous devez obligatoirement vous inscrire chaque semaine sur les cours auxquels vous voulez participer : <https://applications.univ-fcomte.fr/CampusSports/>

Vous avez également la possibilité de choisir des Unités d'Enseignement Libre bonifiées dans votre cursus : maximum 0.2 point sur votre moyenne générale du semestre (Inscriptions en ligne au semestre).

Plus d'infos : http://u-sports.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu616/1.0-campus_sports_accueil-14451.html

Contact :

Tél : 03 81 66 63 62

campus-sports@umlp.fr



ASSOCIATION SPORTIVE UNIVERSITAIRE DE FRANCHE-COMTÉ

L'ASUFC a pour objectif de promouvoir et d'organiser la pratique du sport en compétition universitaire. Elle complète l'action de Campus Sports pour tous les étudiants de l'Université Marie et Louis Pasteur désireux de s'investir dans la compétition, qu'il s'agisse de sport collectif (football, rugby, volley, handball) ou individuel (gymnastique, escalade).

Les étudiants inscrits sont licenciés de la Fédération française de sport universitaire (FFSU) et participent aux compétitions qu'elle organise. Celles-ci ont généralement lieu le jeudi après-midi. Pour préparer ces compétitions, l'association sportive propose des entraînements le jeudi après-midi et en soirée. Elle indemnise les étudiants pour les frais de déplacement liés aux compétitions universitaires FFSU.

Contact :

asufc25@gmail.com



LIGUE RÉGIONALE DU SPORT UNIVERSITAIRE

Sa mission : organiser et développer la pratique sportive de compétition pour l'ensemble des étudiants du territoire Bourgogne-Franche-Comté.

La Ligue vous accueille et vous propose de participer à ses compétitions universitaires dans 40 pratiques sportives.

Contact :

Tél : 03 81 66 61 16

besancon@sport-u.com

Les étudiants de l'UFR STAPS ont l'opportunité de suivre une partie de leur cursus à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échange ou de faire un stage à l'international.

Les destinations proposées sont :

- Belgique
- Brésil
- Bulgarie
- Canada
- Colombie
- Espagne
- États-Unis
- Irlande
- Italie
- Japon
- Liban
- République tchèque
- Roumanie

Contact : ufrstaps-international@umlp.fr

Plus d'infos : consultez la rubrique International sur le site de l'Université Marie et Louis Pasteur.



BDE STAPS BISONTIN BUREAU DES ÉTUDIANTS

14

Le BDE STAPS Bisontin est l'association étudiante des STAPS de Besançon. L'association a pour objet d'animer la vie étudiante, représenter et défendre les droits des étudiants dans la filière STAPS.

Le BDE cherche à développer la cohésion en s'assurant de la transmission de l'identité propre aux STAPS, notamment les chants, danses et traditions héritées des générations précédentes.

Tout au long de l'année, le BDE va mettre en place des projets variés pour permettre aux étudiants de se rencontrer, de s'amuser, de profiter de moments de détente ou de se sensibiliser à des causes plus larges.

Retrouvez votre BDE sur les réseaux :



BDE STAPS Bisontin



@bdestapsbesac



@Bdestapbisontin



@bde.stapsbesac



bde.besancon@gmail.com



B'IAPAS

B'IAPAS

Notre association représente tous les étudiants de la filière Activité Physique Adaptée et Santé (APAS). Notre but est de développer des activités sportives pour différents publics en situation de handicap. Nous agissons au sein de l'UPFR des Sports mais aussi avec divers organismes handicap, sport ou santé : l'ADAPEI, CHU de Besançon, le Comité Départemental du Sport Adapté, le Comité Régional Handisport...

Nous mettons en place les actions suivantes :

- ♦ Tournoi de basket fauteuil
- ♦ Tournoi de torball
- ♦ Journée Nationale du Sport et du Handicap
- ♦ Raid Handi'Fort
- ♦ Journée Sport Adapté

- ♦ Téléthon
- ♦ Opération Brioches de l'Adapei
- ♦ Opération Octobre Rose
- ♦ Sensibilisation auprès des collégiens



Mail : besac_initiatives.apas@yahoo.fr



Biapas Besançon



@B_iapas

Retrouvez votre B'IAPAS sur les réseaux :



Biapas Besançon



@B_iapas



@biapas_25



contact.biapas@gmail.com



CONTACTS

UFR STAPS

31 rue de l'Épitaphe
25 000 BESANÇON Cedex

Tél. 03 81 66 67 99

ufrstaps@umlp.fr

SUIVEZ-NOUS



<https://u-sports.umlp.fr>



<https://www.facebook.com/UFRSTAPSBESANCON>



